



Lagardelle sur Lèze, le 14 Mai 2020

Siège Social : Mairie de Lagardelle sur Lèze

Cher (es) licenciés (ées) et Parents,

J'espère de tout cœur que ce petit mot vous trouvera, vos proches et vous-même, en pleine forme.

À la suite de l'arrêt brutal de la pratique de notre sport favori, le Bureau tenait à vous donner quelques nouvelles de notre club.

Nous avons continué à travailler sur quelques dossiers :

- Demandes de subvention auprès du Département et de la Région
- Dossier de demande de subvention auprès de la Mairie de Lagardelle rendu pour le 07/05/2020
- Demande d'activité partielle pour nos salariés

Nous avons également étudié les dernières directives de notre Fédération (FFJDA) pour une éventuelle reprise d'activité. Dans l'état actuel, nous jugeons les mesures trop contraignantes pour maintenir un niveau de sécurité correcte (notamment pour les plus petits).

Nous avons donc décidé de clôturer la saison 2019-2020. Nous attendons les évolutions durant l'été pour définir les modalités de reprise en Septembre 2020. Nous vous tiendrons informé mi-août au plus tard.

Nous décalerons probablement l'Assemblée Générale, généralement planifiée Fin Juin, à début Septembre.

La saison s'étant interrompue mi-mars, le 2^{ème} trimestre étant quasiment terminé, nous allons mettre à l'encaissement les cotisations pour le 2^{ème} trimestre.

Par contre, nous n'encaisserons pas les cotisations du 3^{ème} trimestre. Voilà comment nous allons traiter les différents cas de figure :

- Pas de règlement demandé sur les cotisations non perçues
- Destruction des Chèques non encaissés
- Avoir sur la saison prochaine pour les personnes ayant payées à l'année

Afin d'éviter des tâches administratives, nous souhaitons éviter au maximum les remboursements, mais nous le ferons sur demande.

Merci de nous en faire part via le mail du Club : club@judo-lagardelle.fr

Restant à votre disposition pour toutes questions ou renseignements

Sportivement,

Le Président,

Eric MAGRON